



## Nettoyage des locaux

---

Ce protocole regroupe les bonnes pratiques permettant d'assurer le niveau de nettoyage et de désinfection suffisant face au coronavirus dans les locaux occupés par des personnels ou accueillant du public tout en préservant la santé des agents qui réalisent cet entretien.

Porter les équipements de protection individuelle adaptés :

- Porter sa blouse de travail lavée régulièrement ou sur-blouse jetable ;
- Porter des gants de travail imperméables pour le nettoyage ;
- Porter des chaussures de travail ;
- Porter le masque dans le cadre des gestes barrières.

Le coronavirus Covid-19 ne dispose pas de résistance particulière aux méthodes et produits d'entretien connus et utilisés habituellement. Il sera donc détruit par les détergents et/ou détergents désinfectants utilisés couramment lors de l'entretien des locaux.

Toutefois, pour réduire les risques de contamination croisée par l'intermédiaire des objets et contacts de surface, il est essentiel d'accentuer le nettoyage des zones contact.



Poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambarde d'escalier, digicodes, poignées de fenêtres...

Pour les zones contact, utiliser des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes » :

- En suivant les préconisations d'utilisation des produits notamment le dosage, le temps d'application du produit qui doit être suffisant ;
- Ne pas mélanger les produits et se référer aux fiches techniques des produits et aux fiches de données de sécurité qui sont fournies par les vendeurs de produits ;
- Éviter tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur, aspirateur non muni de filtre HEPA...) ;

- Privilégier l'utilisation de lingettes ou de supports imprégnés de produit désinfectant en étant vigilant à éviter les croisements entre propre et sale ;
- Jeter les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables ;
- Enlever les gants et se laver les mains avec de l'eau et du savon ;
- Veiller à ce que les vêtements de ville ne soient pas souillés par les équipements de travail.

Pour la collecte des poubelles d'ordures ménagères, retirer les sacs et les fermer avant placement dans une grosse poubelle, mettre un sac neuf et si la poubelle n'est pas pleine, ne pas retirer les déchets à la main (retirer le sac même à ½ vide).

### **En cas de locaux reconnus comme infectés, suivre le protocole suivant :**

Le virus ne pouvant pas survivre de façon durable sur des surfaces sèches, une mesure de prévention peut consister à pratiquer une forme de rotation dans l'utilisation des locaux de travail en fonction des locaux à disposition pour permettre un temps de désinfection naturelle.

Par exemple, laisser 24h entre l'utilisation d'une salle et sa réutilisation, pour réduire les risques de contamination : Utilisation du local → 24h d'attente → Nettoyage et désinfection → Utilisation du local

Si les locaux ont été occupés par une personne malade du COVIDs-19, appliquer la procédure suivante qui inclut un nettoyage puis une désinfection (il n'est pas nécessaire de procéder à une désinfection de l'air ambiant) :

- Mettre les locaux à l'isolement et les aérer ;
- Ne pas employer d'aspirateur ;
- Nettoyer le sol à l'humide avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent ;
- Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique. ;
- Laisser sécher ;
- Désinfecter à l'eau de javel diluée (0,5 %) ou un produit étiqueté EN14476 avec un nouveau bandeau de lavage à usage unique ;
- Éliminer les déchets dans un sac à ordures ménagères disposant d'un système de fermeture fonctionnel (lien traditionnel ou coulissant).

